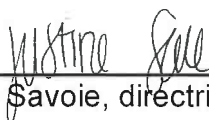




## AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 avril 2025 à 19 h 30 au 490, rue Principale à Saint-Donat, le directeur général et greffier-trésorier, Mickaël Tuilier, déposera le **rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'année 2024**, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*.

**Donné à Saint-Donat, ce 1<sup>er</sup> avril 2025**

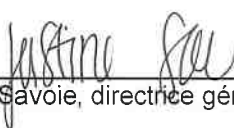
  
\_\_\_\_\_  
Justine Savoie, directrice générale adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Justine Savoie, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 1<sup>er</sup> avril 2025, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 1<sup>er</sup> avril 2025

  
\_\_\_\_\_  
Justine Savoie, directrice générale adjointe

Art.176.1 du CM : avis public du dépôt au moins 5 jours avant la séance.